

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

Séance ordinaire du 7 septembre 2022

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue au Centre communautaire situé au 128, rue des Rigolets à Vaudreuil-sur-le-Lac, ce septième jour du mois de septembre 2022, dès 19 h 30, et à laquelle sont présent(e)s : Mesdames les conseillères Mei-Lin Yee, Liliane Besner et Martine André ainsi que Messieurs les conseillers David Yee, Gilles Massey et Jacques Ostiguy tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Mario Tremblay.

Madame Anne-Marie Duval, directrice générale et greffière-trésorière par intérim et Me Julie Paradis, directrice générale adjointe et responsable du greffe par intérim, sont également présentes. Me Paradis agit en tant que secrétaire de cette séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Mario Tremblay, déclare la séance ouverte à 19 h 30.

2022-09-134

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La greffière dépose l'ordre du jour.

Le maire, Mario Tremblay, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 7 septembre 2022.

Il est proposé par le conseiller David Yee,
appuyé par la conseillère Martine André
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 septembre 2022 tel que rédigé, soit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. SUIVI(S) DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL

3.1 Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section 3.

4. PAROLE AU MAIRE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

6. GREFFE

6.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 août 2022

7. RESSOURCES HUMAINES

7.1 Adoption – Politique de reconnaissances des employés de Vaudreuil-sur-le-Lac

8. FINANCES

8.1 Approbation des listes des déboursés et des transferts budgétaires – Août 2022

8.2 Dépôt – Rapport financier et rapport du vérificateur externe 2021

8.3 Dépôt et diffusion – Rapport du maire aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe 2021

9. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

9.1 Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section 9.

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

10. SERVICES URBAINS

10.1 Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section 10.

11. URBANISME ET AMÉNAGEMENT

11.1 Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section 11.

12. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

12.1 Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section 12.

13. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

13.1 Adoption – Règlement 370-2022 sur les nuisances (RMH 450-2019)

13.2 Adoption – Règlement 371-2022 sur les systèmes d'alarme (RMH 110-2019)

14. AFFAIRES DIVERSES

14.1 Demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTQ) – Aménagement de traverses piétonnières aux intersections des Rigolets/des Arbrisseaux et des Rigolets/de la Croix

15. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

16. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SUIVI(S) DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL

PAROLE AU MAIRE

Monsieur le Maire procède à l'allocution du mot du maire :

Les lampadaires appartiennent maintenant à la Municipalité. Des réparations ont été effectuées et d'autres seront faites ultimement.

La Fête de la famille qui a eu lieu le 27 août dernier a eu un franc succès. Il y a eu environ 100 livres de vendus dans le cadre du 100^e anniversaire de Vaudreuil-sur-le-Lac. Le groupe musical a été fort apprécié par l'ensemble et Monsieur le Maire espère que celui-ci reviendra.

Le lancement du livre du 100^e anniversaire s'est également très bien déroulé. Les collaborateurs du livre et du 100^e ainsi que les anciens élus ont été conviés à l'évènement et les témoignages livrés lors de la soirée étaient touchants et captivants.

En finissant, un comité de travail pour la politique familiale et pour être une Municipalité amie des ainés (MADA) devra être créé avec des citoyens pour élaborer une politique en ce sens.

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

- Où était l'inspecteur municipal lors des coupes "à blancs" sur les terrains sur les rues des Tilleuls et des Aubépines et si les permis ont été donnés en conséquence?
- Avez-vous l'intention de faire appliquer le règlement de zonage de 300 ainsi que d'en faire le suivi?
- Est-ce possible de monter la rue de la Baie suite aux inondations de 2017 et 2019?
- Pourquoi la résolution qui a été faite le 2022-05-073 a été augmenté en août dernier?
- A-t-on des nouvelles du boisé?
- Est-ce qu'on a un suivi pour l'arrêt obligatoire demandé à l'intersection de l'avenue Saint-Charles et de la rue des Rigolets?
- Est-ce possible de réparer et de rendre visible la signalisation au coin de rue de la Croix et rue de la Baie car il y a une fiche analytique qui est croche? Est-ce possible de réparer la signalisation aux rues du Casino et de la Baie?

GREFFE

2022-09-135

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 AOÛT 2022

Conformément à l'article 201 du *Code municipal*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 août 2022 est déposé lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Gilles Massey,
appuyé par la conseillère Mei-Lin Yee
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 août 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RESSOURCES HUMAINES

2022-09-136

ADOPTION – POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DES EMPLOYÉS DE VAUDREUIL-SUR-LE-LAC

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac souhaite valoriser ses employés en reconnaissant leur contribution et leurs réalisations auprès de la Municipalité dans l'exercice de leurs fonctions;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'instaurer une Politique de reconnaissance des employés de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac;

Il est proposé par la conseillère Mei-Lin Yee,
appuyé par le conseiller David Yee
ET RÉSOLU

D'ADOPTER la Politique de reconnaissance des employés de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

FINANCES

2022-09-137

APPROBATION DES LISTES DES DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – AOÛT 2022

CONSIDÉRANT la liste des comptes payés et à payer et la liste des transferts budgétaires du mois d'août 2022 déposées lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Gilles Massey,

***Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac***

appuyé par le conseiller Jacques Ostiguy
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la liste des comptes payés et à payer et la liste des transferts budgétaires du mois d'août 2022;

D'AUTORISER la directrice générale et greffière-trésorière par intérim à effectuer les paiements des comptes inscrits à la liste totalisant un montant de 149 229,58 \$ soit :

Chèques émis par la municipalité	109 374,70 \$
Paiements électroniques par Accès D'Affaires de Desjardins	11 262,58 \$
Salaires nets	28 592,30 \$
TOTAL	149 229,58 \$

Madame Besner demande le vote :
Pour : M-L. Yee, M.André, G.Massey et J.Ostiguy
Contre : L. Besner
Monsieur le maire s'abstient de voter.

Madame Besner mentionne être contre les factures portant les numéros 1314 et 1315.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Anne-Marie Duval, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Anne-Marie Duval
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

2022-09-138

DÉPÔT – RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE 2021

CONSIDÉRANT QUE l'auditeur indépendant de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac a fait rapport au conseil municipal conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité confirme la réception des documents et y donne le suivi exigé par la loi;

Il est proposé par la conseillère Martine André,
appuyé par le conseiller Jacques Ostiguy
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le dépôt du rapport financier 2021, tel que présenté, dont « l'État de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales exercice terminé le 31 décembre 2021 » démontrant un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 281 785 \$ (ligne 27 de la page S17).

DE DÉPOSER le rapport de l'auditeur indépendant portant sur les états financiers, préparé par la firme BCGO s.e.n.c.r.l. signé en date du 7 septembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-09-139

DÉPÔT ET DIFFUSION – RAPPORT DU MAIRE AUX CITOYENS DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE 2021

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de l'année 2021;

CONSIDÉRANT que le Code municipal du Québec prévoit également que ce rapport doit être diffusé sur le territoire de la municipalité selon les modalités établies par le conseil;

Il est proposé par la conseillère Martine André,
appuyé par le conseiller Gilles Massey
ET RÉSOLU

DE DÉTERMINER que le rapport des faits saillants du maire sera diffusé sur le site Internet de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

SERVICES URBAINS

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

2022-09-140

ADOPTION – RÈGLEMENT 370-2022 SUR LES NUISANCES (RMH 450-2019)

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire mettre à jour sa réglementation concernant les nuisances;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été régulièrement donné lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 24 août 2022 par la conseillère Martine André;

CONSIDÉRANT QUE les dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec ont été respectées;

CONSIDÉRANT QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au moins 72 heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE des copies de ce règlement sont disponibles pour consultation sur le site internet depuis le début de la séance;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil déclarent avoir lu ce projet de règlement et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par la conseillère Mei-Lin Yee,
appuyé par le conseiller Gilles Massey
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le Règlement 370-2022 sur les nuisances (RMH 450-2019).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2022-09-141

ADOPTION – RÈGLEMENT 371-2022 SUR LES SYSTÈMES D'ALARME (RMH 110-2019)

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire mettre à jour la réglementation concernant l'installation et le fonctionnement des systèmes d'alarme sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de remédier aux problèmes provoqués par le nombre élevé de fausses alarmes;

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été régulièrement donné lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 24 août 2022 par la conseillère Liliane Besner;

CONSIDÉRANT QUE les dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec ont été respectées;

CONSIDÉRANT QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au moins 72 heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE des copies de ce règlement sont disponibles pour consultation sur le site internet depuis le début de la séance;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil déclarent avoir lu ce projet de règlement et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le conseiller Jacques Ostiguy,
appuyé par le conseiller David Yee
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le Règlement 371-2022 sur les systèmes d'alarme (RMH 110-2019).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AFFAIRES DIVERSES

2022-09-142

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS (MTQ) – AMÉNAGEMENT DE TRAVERSES PIÉTONNIÈRES AUX INTERSECTIONS DES RIGOLETS/DES ARBRISSEAUX ET DES RIGOLETS/DE LA CROIX

CONSIDÉRANT QUE la rue des Rigolets est la route principale pour traverser la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac et se rendre à L'Île-Cadieux;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une rue achalandée et que la vitesse de 40 km/h n'est pas toujours respectée;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs piétons traversent cette rue;

CONSIDÉRANT QUE la rue des Rigolets appartient au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTQ);

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est préoccupé par la sécurité des piétons;

CONSIDÉRANT QU'il serait sécuritaire d'aménager une traverse piétonnière pour les piétons;

CONSIDÉRANT QUE des dispositifs de sécurité (panneaux lumineux et autres) devraient également être aménagés avec ladite traverse;

Il est proposé par la conseillère Liliane Besner,
appuyé par le conseiller David Yee

ET RÉSOLU

DE DEMANDER au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'aménager une traverse piétonnière à l'intersection des rues des Rigolets et des Arbrisseaux ainsi qu'à l'Intersection des rues des Rigolets et de la Croix;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution au MTQ afin qu'il considère la demande;

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à la députée québécoise de Vaudreuil, Marie-Claude Nicholls.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

- Quand la Municipalité aura des terrains de pickleball?
- Est-ce que les luminaires sont réparés ou sont changés pour être convertis au LED? Est-ce que la lumière LED sera atténuée?
- Est-ce possible de vérifier les luminaires qui sont allumés durant le jour?
- Est-ce que la situation avec la direction générale par intérim sera réglée bientôt?
- Est-il possible de résoudre la qualité de l'impression des documents des comptes à payer?

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

La conseillère Martine André et le conseiller Jacques Ostiguy remercient les citoyens d'être présents à l'assemblée.

2022-09-143

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 20 h 23 l'ordre du jour étant épousé,

Il est proposé par le conseiller David Yee,
appuyé par la conseillère Martine André
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 7 septembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

La directrice générale et
greffièrre-trésorière par intérim

Le maire

Anne-Marie Duval

Mario Tremblay

Je, Mario Tremblay, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal*